

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du GERS



MAIRIE DE BOUCAGNERES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 15 mars à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne ROUSSEAU, Maire.

Date de Convocation : 02 Mars 2023

Présents : Corinne ROUSSEAU, Fabrice CASTELLINI, Michael ZABOTTO, Laurence DEGNY, Nicole CHAPPELET Fernand SABATHIER, Roland BAGNAROSA, Thomas ESPERON

Absent : Marlyse CHRISTEN

Excusé : Annie Claude MENGELLE

Secrétaire de séance : Michael ZABOTTO

Approbation compte rendu séance du 01 Février 2023

Voté à l'unanimité des présents

Délibération n° 4/2023 : Approbation du compte de gestion 2022

Le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 5/2023 : Approbation du compte administratif 2022

Madame le Maire s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Michael ZABOTTO pour le vote du compte administratif 2021 et qui résume comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<u>RECETTES</u>			
Prévisions budgétaires	22 764 €	207 254 €	230 018 €
Titres de recettes émis	7 531.46 €	136 315.17 €	143 846.63 €
Réductions de titres			
Recettes nettes	7 531.46 €	136 315.17 €	143 846.63 €
<u>DEPENSES</u>			
Prévisions budgétaires	22 764 €	207 254 €	230 018 €
Mandats émis	15 270.03 €	120 336.61 €	135 606.64 €
Annulations de mandats		3 242.79 €	3 242.79 €
Dépenses nettes	15 270.03 €	117 093.82 €	132 363.85 €
<u>RESULTAT EXERCICE</u>			
Excédent			
Déficit	7 738.57 €	19 221.35 €	11 482.78 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE.

Délibération n° 6/2023 : Affectation des résultats 2022

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : EXCEDENT	104 041.02 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	104 041.02 €
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	6 130.76 €

Après en avoir délibéré Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 7/2023 : Adoption du budget unique 2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	245 233 €	48 083 €
RECETTES	245 233 €	48 083 €

Après en avoir délibéré Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 8/2023 : Redevance France Télécom

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevance. Pour l'année 2023, le montant s'élève à 454.95 €.

Après en avoir délibéré Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 9/2023 : Versement des Subventions aux associations.

Le Conseil Municipal décide après en avoir débattu d'octroyer les subventions comme suit : Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, n'ont pas pris part au vote :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Amicale sapeurs-pompiers	80 €
Athlétic Club Auscitain	100 €
Comité des fêtes	1200 €
La Boulecagneraise	300 €
L'aiguille de Boucagnères	300 €
Société de Chasse Boucagnères	300 €
Association sportive de Boucagnères	150 €
Association sportive Les Mousquetaires	10 €
Téléthon	50 €
TOTAL	2 570 €

Messieurs SABATHIER, BAGNAROSA pour la subvention attribuée au Comité des Fêtes
Monsieur CASTELLINI pour la subvention attribuée à la Société de Chasse
Madame ROUSSEAU pour la subvention attribuée à l'Aiguille de Boucagnères
Madame DEGNY pour la subvention attribuée à la Boulecagneraise.
Monsieur ZABOTTO pour l'Association sportive de Boucagnères

Délibération n°10/2023 : Taux d'imposition 2023

Madame le Maire informe le Conseil que les taux n'ont pas été augmentés depuis 2017 mais propose compte tenu de la crise actuelle et des comptes de la commune de ne pas les augmenter cette année, à savoir :

Taxe sur le foncier bâti : 53.76 %
Taxe sur le foncier non bâti : 90.91 %
Taxe d'habitation : 10.73 %

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour voyage scolaire

Madame le Maire donne lecture de la demande de subvention établie par la Cité Scolaire d'Artagnan pour une demande de subvention de 10euros pour un lycéen du village pour des sorties scolaires.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Point sur les travaux en cours

Compte rendu réunion SICTOM, SDEG, SIAEP

Informations diverses : Le souffle du Gers du 19 mars 2023

Incivilités

Objet de la délibération	N° d'ordre
Approbation du compte de gestion 2022	4/2023
Approbation du compte administratif 2022	5/2023
Affectation des résultats 2022	6/2023
Adoption du budget principal 2023	7/2023
Redevance France Télécom 2023	8/2023
Attribution de subventions aux associations – Année 2023	9/2023
Vote des taux d'imposition 2023	10/2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H

Le Maire,
Corinne ROUSSEAU

Le secrétaire,
Michaël ZABOTTO